

1863

Société de St. Vincent de Paul.

TRIDUUM DE CHARITE,

à la Cathédrale, les 21, 22 et 23 Décembre 1863.

Ce TRIDUUM a pour objet :—

1° De remercier Dieu des grâces accordées à la Société de St. Vincent de Paul, et notamment de l'aggrégation de plusieurs conférences dans le cours de l'année.

2° De demander à la divine bonté les secours dont la Société a besoin pour accomplir dignement son œuvre.

3° De faire connaître davantage la Société, et d'engager un plus grand nombre de jeunes gens de la cité à en faire partie.

LE PROGRAMME.

I.—Une basse messe sera dite tous les trois jours à huit heures, et on y chantera des cantiques. Pour gagner l'indulgence attachée à l'aumône, il suffit d'assister à l'office du soir.

II.—L'exercice du soir consistera en un discours précédé et suivi de musique sacrée. Il sera terminé par un salut solennel du très St. Sacrement.

III.—Entre le discours et le salut, il sera fait une quête pour la Société par les membres qui en auront été chargés.

Le dernier jour (23) Mgr. l'Evêque de Tloa donnera la bénédiction papale à la fin du sermon. Une indulgence plénière est attachée à cette bénédiction, et peut être gagnée par toute personne bien disposée, quand elle n'appartiendrait pas à la Société de St. Vincent de Paul.

Classé - Religieux et charité.